

**LA CONTEXTUALISATION COMME OPERATION LEXICOGRAPHIQUE
INTERPRETATIVE DE DESAMBIGUISATION SEMANTIQUE
DES SIGNES LEXICAUX**

Veronica PĂCURARU

Catedra Filologie Franceză „Grigore Cincilei”

Studiul ia în discuție unele aspecte ale problematicii dezambiguizării semantice a semnului lexical, privită ca operație de interpretare lexicografică a semantismului semnului, menită să prevină sau să înlăture ambiguitățile semantice iminente în cazul unor semne lexicale – cuvinte polisemantice. Accentul e pus pe contextualizare care e concepută drept un mijloc lexicografic subordonat scopurilor dezambiguizării semantice a semnelor lexicale cu structură semantică actanțială, în speță verbe și adjective polisemantice, prin punerea în valoare a posibilităților combinatorii selective ale acestor semne lexicale, pentru fiecare dintre sensurile lor atestate, ceea ce reprezintă în esență operația interpretativă care urmărește delimitarea și validarea autonomiei diferitelor semnificații inerente semnului ca unitate a codului lingvistic.

La nécessité de la désambiguïsation sémantique des signes lexicaux s'impose surtout dans le contexte du phénomène des ambiguïtés sémantiques et elle réside, avant tout, dans la recherche et la mise en œuvre des mécanismes et des outils permettant d'exclure ces ambiguïtés ou de les éliminer, là et où elles arrivent.

Comme l'ambiguïté sémantique des signes lexicaux constitue une des potentialités du langage, un de ses phénomènes imminents, le problème primordial que ce phénomène pose réside non pas dans le constat de son existence/non-existence, au niveau de la langue ou dans le discours, mais plutôt dans la recherche des mécanismes langagiers, des possibilités et procédés d'interprétation favorisant la désambiguïsation sémantique du signe lexical qui donne (ou peut donner) lieu à des situations d'ambiguïté sémantique. On envisage plutôt par la désambiguïsation sémantique des signes lexicaux d'assurer le bon fonctionnement de l'usage linguistique et par conséquent une communication optimale des locuteurs de la langue.

L'immanence des ambiguïtés sémantiques est due, avant tout, au fait qu'un signe lexical polysème, pris hors texte comme produit du discours, autrement dit, par déficit de contextualisation (et de textualisation), est relativement indéterminé du point de vue sémantique et donc susceptible d'interprétations plurielles, ce qui peut gêner le bon fonctionnement de l'usage linguistique. L'ambiguïté sémantique étant, pour les signes lexicaux, fonction des phénomènes typiques du langage naturel que sont la polysémie et l'homonymie, il arrive donc assez souvent que la conscience de l'existence du phénomène de la polysémie en tant que forme d'organisation du lexique de la langue détermine ses locuteurs à faire des associations plurielles entre signifiant et signifiés, lorsqu'ils activent leurs compétences langagières. Il se peut que, par manque d'indices différentiels pertinents des signes ou par insuffisance des propres compétences sémantiques, les locuteurs associent simultanément plusieurs signifiés à un seul signifiant.

Dans cette perspective, il faut préciser que le système de la langue possède nombre de moyens à fonction sémantico-désambiguïsatrice permettant d'éliminer l'ambiguïté sémantique potentielle des signes lexicaux qui le constituent; elle s'y résout habituellement selon un principe de relativité, par le concours de ces moyens linguistiques, à savoir les structures lexématiques paradigmatiques et syntagmatiques (dans la conception d'E. Coseriu [1; 2]), qui favorisent les oppositions des signes sur les deux axes, celui de la «sélection» et celui de la «combinaison» [3], et contribuent à mettre en évidence leurs différences sémantiques à ce premier palier du langage qui est le système fonctionnel de la langue. Ces moyens linguistiques font donc possible l'actualisation du sens des signes lexicaux, ne fût-ce que de façon relative, sous la forme de modèles de production du sens, déterminés par les intensions des signes (dans leur rapport avec des référents virtuels), de même que par les contextes linguistiques possible des signes, par leur projection vers l'extérieur. Et cela peut avoir lieu du simple motif que le sens existe dans la mémoire des locuteurs à l'état potentiel, antérieurement à l'acte d'énonciation, sous la forme de «modèles de production/interprétation» [4, p.2]¹ ou de

¹ C. Kerbrat-Orecchioni opine, dans ce contexte: «...les modèles de production/interprétation s'appuient sur le modèle de compétence, qu'ils [les sujets parlants - notre intervention, V.P.] ont pour but de faire fonctionner. Mais tous les faits pertinents en compétence ne sont pas également récupérés par ces deux modèles. Par exemple, alors que tous les sujets possèdent une «compétence synonymique» et une «compétence polysémique» (conscience de l'existence de ces phénomènes et connaissance des cas où ils se rencontrent), le problème de la synonymie (choix dans la démarche onomasiologique) est essentiellement de nature «productive», tandis que celui de la polysémie (choix dans la démarche sémasiologique) est essentiellement de nature interprétative.» (C. Kerbrat-Orecchioni, *L'Énonciation*, p.21).

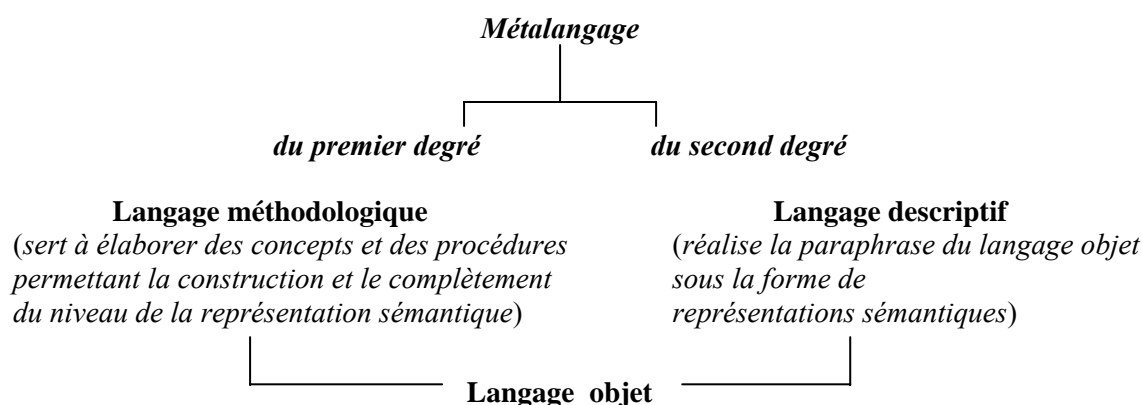
«sens conventionnel»², nécessaire à un fonctionnement interprétatif» [5], du fait que « le sens des mots est déjà codé dans la langue selon le consensus social du moment » [6, p.27] et que «...sans sens conventionnel ou stable, il n'est guère de construction sémantique possible» [5, p.73]. Pour qu'une communication efficace ait lieu, le problème consisterait, d'une part, dans le bon choix du modèle de production/interprétation du sens préexistant, et de l'autre part, dans l'élimination de l'insuffisance des compétences sémantiques des locuteurs. Or, le dictionnaire de la langue peut combler cette insuffisance par la description optimale de ces modèles de production/interprétation de sens, au niveau de chaque signe lexical du code linguistique, et du cadre habituel dans lequel la communication peut se dérouler. De ce point de vue, les dictionnaires explicatifs de la langue s'assument le plus souvent la tâche de décrire les moyens du code linguistique qui comportent une fonction sémantico-désambiguïsatrice par rapport aux signes lexicaux, et ils visent à faire prévenir ou éliminer les situations d'ambiguïté sémantique, potentielles ou actuelles. La lexicographie explicative, usant d'un arsenal tout entier des moyens et procédés spécifiques d'analyse sémantique qui lui permettent d'opérer l'interprétation du sémantisme des signes décrits, s'engage donc dans la désambiguïsation sémantique des signes lexicaux.

On a beau considérer les dictionnaires comme de simples artefacts, car ils sont à juste titre des ouvrages où langue et discours s'enchevêtrent; ils représentent de vrais dépositaires du fonctionnement réel d'une langue historique, vu que dans leur démarche descriptive, les dictionnaires (qui se respectent) ont comme point de départ le discours, c'est-à-dire, des corpus des dépouillages des œuvres des auteurs consacrés, d'où l'on recueille un large échantillonnage, permettant d'extraire et de repérer les sens actuels des mots de la langue. Il serait toutefois une erreur de considérer les dictionnaires comme des ouvrages exclusivement descriptifs; à part la description de l'usage linguistique attesté dans la multitude des séquences discursives - dépouillages analysées à ces fins, les dictionnaires comportent à la fois un caractère prescriptif: par la mise en œuvre des divers outils inhérents à la technique lexicographique et dictionnaire, ils offrent des prescriptions visant le bon fonctionnement des mots de la langue, correspondant aux objectifs d'une communication verbale efficace, surtout sous la forme de ces modèles préexistants de production/interprétation de sens. Et le problème de la désambiguïsation sémantique des signes lexicaux décrits est toujours au centre.

Selon un point de vue lexicographique particulier, partagé par I.Meľčuk et alii [7, p.60], l'ambiguïté sémantique représente un des problèmes les plus délicats en lexicologie et en lexicographie théorique et pratique. Stricto sensu, il s'agit là de faire délimiter plusieurs lexies apparentées ayant le même signifiant, c'est-à-dire d'opérer la division des significations d'un signe lexical polysème (mot ou locution), ou de faire différencier certains homonymes, tranchant le problème de l'ambigu par renvoi à des réalités extralinguistiques différentes. Or, le discours lexicographique en tant que métadiscours spécifique, caractérisé par une fonction de prédilection d'identification, est l'un des meilleurs moyens qui rendent possibles ces opérations interprétatives de délimitation sémantique et référentielle.

L'interprétation des signes lexicaux s'opère dans le dictionnaire explicatif de la langue par le biais de plusieurs langages conjoints, qui s'entrelacent et concourent à la description et à la présentation du sémantisme des signes en tant qu'opération interprétative de leur désambiguïsation sémantique. Alors, les linguistes mentionnent assez souvent la présence de plusieurs langages spéciaux utilisés à ces fins dans le dictionnaire. Plus particulièrement, A.J. Greimas considère que deux langages s'emploient essentiellement pour l'identification sémantique des signes lexicaux dans le dictionnaire de la langue: «...on opère par deux métalangages, liés par une relation de présupposition réciproque: un langage descriptif ou translatif, dans lequel sont formulées les significations que la langue objet contient, et un langage méthodologique, par lequel on définit les concepts descriptifs et on vérifie leur cohésion interne» [8, p.15]. Pour plus de rigueur, il serait bien indiqué de détailler la nature de ces langages lexicographiques conjoints, dont la lexicographie use pour présenter, le plus pleinement possible, la sémantique des signes lexicaux décrits. Le schéma ci-dessus reflète le circuit de ces langages lexicographiques, leur présupposition réciproque en tant qu'objet et moyens d'expression d'une sémantique scientifique, à laquelle ils sous-tendent:

² Voir à ce sujet la thèse de la préexistence du contexte dans la construction de sens, exprimée chez G.Kleiber sous l'idée de «sens conventionnel»: «On ne peut construire avec rien et donc l'existence de morceaux sémantiques stables ou d'un sens conventionnel est nécessaire au fonctionnement interprétatif. /.../ Non seulement la construction dynamique du sens d'un énoncé n'est pas incompatible avec le fait qu'elle s'effectue avec des éléments de sens stables et conventionnelles, mais bien plus encore elle l'exige...» (G. Kleiber, *Contexte, où es-tu ?* p.73).



Dans un dictionnaire explicatif, des zones majeures de l'article du dictionnaire (ou champs informationnels, à savoir: sémantique, de combinatoire, d'illustration, historique, etc.) constituent l'apanage de ces langages, dont chacune contribue à élucider et à préciser le sémantisme du signe lexical comme objet du traitement lexicographique, par le prisme des caractéristiques pertinentes du signe mises en valeur. Alors que le langage descriptif sert habituellement dans le traitement lexicographique pour formuler la définition analytique (la paraphrase) du sens du signe lexical décrit, de son signifié stable, par des traits que tout locuteur est à même de reconnaître comme pertinents, et par là ce langage se rapporte à la métalangue de contenu, le langage lexicographique méthodologique, concernant plutôt la métalangue de signe, sert à mettre en évidence d'autres pertinences des signes lexicaux décrits, telles leurs possibilités combinatoires sélectives, les particularités d'usage, les marques stylistiques, les relations épiphygmatiques, les circonstances et les informations historiques décidant de leur sémantisme.

La précision du contenu sémantique du signe lexical du point de vue de son fonctionnement et des conditions nécessaires et suffisantes à son bon usage s'opère dans son traitement lexicographique surtout par le biais du langage méthodologique, essentiellement dans la zone de combinatoire de l'article lexicographique, qui représente à juste titre la zone de contextualisation du signe et permet de mettre en évidence ses combinaisons syntaxique, lexicale et stylistique. Autrement dit, la zone de combinatoire devrait offrir aux locuteurs la configuration du contexte linguistique et les indices pragma-stylistiques du fonctionnement communicatif des signes polysèmes, au niveau de chacune de ses différentes significations.

L'opération de contextualisation représente un impératif surtout pour la désambiguïsation sémantique des signes à statut de prédicat sémantique, tels les verbes, les adjectifs, certains noms. On le sait, les verbes sont des prédicats sémantiques par excellence; ils désignent des actions, des événements, des processus, des états, des relations, des propriétés inhérentes etc., qui impliquent nécessairement des participants – les actants sémantiques³.

Les actants du verbe constituent sa combinatoire syntaxique et sémantique, et la variation sémantique d'un verbe polysémantique est soutenue par ses actants qui représentent le contexte linguistique, pour chacun des sens. Alors, pendant le traitement lexicographique, la désambiguïsation sémantique d'un verbe polysème implique, sauf l'élaboration de la définition analytique de chacun des sens, sous la forme d'une paraphrase explicative rédigée en langage descriptif, la contextualisation du verbe, pour chacun de ses sens. Cette contextualisation indispensable concerne les actants sémantiques du verbe comme prédicat sémantique, surtout le Sujet et l'Objet sémantiques, qui sont présentés en langage lexicographique méthodologique. Quelques exemples pourraient illustrer le rôle du contexte linguistique dans la désambiguïsation sémantique des verbes polysémantiques, surtout lorsque leur variation sémantique est déterminée par le sujet sémantique du verbe.

(1)

dominer v. tr.

1. (sujet nom de personne ou de peuple) ← Être maître de.., être supérieur à ¬... **Napoléon voulait dominer toute l'Europe. Un candidat qui domine nettement ses concurrents. Un écrivain qui domine son sujet. Il domine cette situation si délicate.**

³ Selon un constat pratique, basé sur les données des études suivies menées sur des échantillons multiples de la langue française, le nombre de ces actants est variable, et il peut aller d'un à six (voir, à ce propos: Mel'čuk I., Clas A., Polguère A., *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, 1995, p. 77).

2. (sujet nom de chose) ← S'imposer avec plus de force, être plus important ∩. **Un gâteau dans lequel le rhum domine le parfum de la vanille.**

3. Être situé au-dessus de ∩... . **Le château domine le village. Falaise qui domine la mer.**

(Larousse Lexis)

(2)

gargouiller v. intr.

1. (sujet désignant un liquide) ← Produire un bruit d'eau courante rencontrant un obstacle: **Ce bruit n'empêchait pas d'entendre l'eau gargouiller dans les gouttières.**

2. (sujet désignant l'estomac, l'intestin, etc.) ← Produire un bruit dû au passage d'un liquide dans le tube digestif: **Il a l'estomac qui gargouille.**

(Larousse Lexis)

(3)

papilloter v.intr.

1. (sujet nom désignant les yeux, les paupières) ← Être animé d'un mouvement continu, involontaire, qui empêche de voir distinctement.

2. (sujet nom désignant la lumière) ← Avoir des reflets, des miroitements, des scintillements.

(Larousse Lexis)

On peut constater que dans le traitement lexicographique des verbes leurs sujets sémantiques se laissent exprimer le plus souvent par des mots-clés métalinguistiques spéciaux: des mots postiches (*chose*) ou des termes génériques, désignant des classes entières de référents extérieurs, tels *être (humain)*, *personne*, *animal*, *phénomène naturel*, *oiseau*, *fluide*, *liquide*, *sentiment*, *doctrine*, *principe*, etc. qui constituent l'apanage du langage lexicographique méthodologique. Il y a pourtant assez des cas où cet actant sémantique du verbe comporte soit un caractère trop général, car il englobe des référents multiples, hétérogènes, ce qui rend pratiquement impossible son expression par un mot-clé métalinguistique (voir le sens 3, ex. (1), soit, au contraire, un caractère très spécifique: il accuse des traits plus particuliers, et il peut alors être exprimé de façon plus précise, par un mot à sémantique concrète, s'assurant une fonction métalinguistique (voir les mots mis en évidence dans les exemples (2) et (3).

L'objet sémantique peut lui aussi jouer le rôle d'actant qui fait varier le sens d'un verbe, le rendant polysémantique, et l'identification des sélections du verbe par rapport à son objet potentiel, comme opération interprétative de contextualisation, est aussi importante pour la désambiguïsation sémantique du verbe polysème que la mise en évidence du sujet sémantique. A l'encontre du sujet, en lexicographie pratique l'objet sémantique est présenté habituellement par l'intermédiaire d'un autre outil lexicographique appartenant au langage méthodologique, l'exemple matriciel préposé à la définition du sens, qui prend la forme d'une structure syntaxique transitive, comme le prouvent les exemples (4), (5), (6). [La mise en évidence de l'objet sémantique nous appartient, V.P.]:

(4)

hiberner

1. v. intr. (sujet nom désignant certains animaux) ← Passer l'hiver dans un état d'engourdissement.

2. v. tr.: *Hiberner* ∩ un malade, provoquer chez lui un abaissement considérable de la température du corps par des moyens physiques et l'emploi de produits pharmaceutiques.

(Larousse Lexis)

(5)

culbuter

I. v.tr.

1. *Culbuter* ∩ quelque chose ou quelqu'un, le faire tomber brusquement, en le renversant.

2. *Culbuter* ∩ une armée, des troupes, les mettre en déroute.

II. v. intr. Tomber en se renversant.

(Larousse Lexis)

(6)

semer v. tr.

1. *Semer des grains*, les mettre en terre afin de les faire germer: **Semer du blé, de l'orge, des légumes.**

2. *Semer quelque chose (nom concret)*, jeter ça et là: **Semer des fleurs sur le passage de quelqu'un**

3. Fam. *Semer quelqu'un*, Se débarrasser de lui, lui fausser compagnie, spécialement en le devançant. **Le type este sur ses talons. Pour le moment, elle n'a pas envie de le semer.** (Queneau).

(Larousse Lexis)

Les exemples analysés prouvent que le Larousse Lexis est un des dictionnaires les plus rigoureux de la langue française en ce qui concerne l'adéquation du traitement lexicographique des signes décrits à leur nature sémantique. Par comparaison, le Petit Robert, un des dictionnaires importants de la langue française, use d'une autre technique de présentation lexicographique de l'objet sémantique du verbe, peu adéquate aux objectifs d'une description optimale du sémantisme des signes lexicaux: l'insertion de l'objet dans le cadre de la définition analytique du sens du signe, par simple isolement entre parenthèses. Cf. (7):

(7)

élaguer v. tr.

1. Dépouiller (**un arbre**) des branches superflues sur une certaine hauteur.
2. Rendre plus concis (**un récit, une phrase**) en supprimant ce qui les charge inutilement.

[La mise en évidence de l'objet sémantique du verbe nous appartient, V.P.]

(Petit Robert)

Il y a assez des verbes en français dont les sens découlent des dépendants actantiels qui, de par leur nature, ont une forte tendance de s'exprimer sous forme de régime du verbe. Les dictionnaires ont toujours essayé de fournir les indications nécessaires, portant sur le bon emploi de la préposition auprès du verbe, c'est-à-dire les contraintes additionnelles, comme dans l'exemple (8, sens 1), où l'on repère une information lexicographique de nature prescriptive, rédigée en langage méthodologique (précisément, en langue de signe), qui indique le bon usage du verbe lorsqu'il est pris dans ce sens et qui contribue, à la fois, à révéler les actants sémantiques profonds du verbe et donc à élargir son contexte potentiel, précisant les restrictions sémantiques par rapport aux actants individuels du verbe et la préposition qu'il régit:

(8)

acheter v. tr.

1. (Sujet nom de pers.) *Acheter un objet, un droit*, l'obtenir contre un paiement (*compl. avec à désignant soit le vendeur, soit la personne à qui on destine ce qui a été payé*). **Barberitane achetait des cigarettes au chasseur** (Aragon).

2. *Acheter une chose*, l'obtenir au prix d'une privation, d'une peine: **Acheter sa liberté par de lourds sacrifices.**

3. *Acheter quelqu'un*, payer sa complicité ou ses faveurs⁴: **Il acheta de faux témoins**

(Larousse Lexis)

A part les verbes, il y a aussi les adjectifs qui comportent une structure sémantique actantielle. Or, la qualification, comme caractéristique pertinente des adjectifs en tant que signes lexicaux, concerne aussi des actants sémantiques qui peuvent se présenter soit comme sujet possédant régulièrement une qualité, soit comme objet auquel on attribue habituellement une qualité. Pour des raisons de désambiguïsation sémantique des adjectifs polysémantiques, la lexicographie théorique doit séparer leurs différentes significations par le repérage des actants sémantiques potentiels de chacune des significations. La lexicographie pratique sépare donc dans le dictionnaire explicatif différents sens d'un adjectif polysémantique en usant le plus souvent des formules - périphrases métalinguistiques du type *Relatif au...*, *Se dit de...*, *Se dit de quelqu'un ...*, *Se dit d'une personne...* *Se dit de quelque chose ...*, *Se dit de ce qui...*, etc. qui fonctionnent comme définitions en métalangue de signe, spécifiant les déterminés (actants sémantiques) potentiels de l'adjectif et la relation de qualification, au niveau de chacune de ses significations. Or, le sémantisme des adjectifs s'avère un des plus dépendants du contexte linguistique, du nom exprimant l'actant – Sujet ou Objet sémantique individuel auquel on peut attribuer telle ou telle qualité, faculté, caractéristique, etc.:

(9)

cérébral adj.

1. Relatif au cerveau ou à l'activité mentale: **Son travail est plus cérébral que manuel.**

⁴ On constate que la définition du sens 3. n'est pas adéquate au caractère du verbe: comme c'est un verbe transitif direct, la définition de son sens doit être transitive directe aussi et laisser de place au complément.

2. *Se dit de quelqu'un* qui est préoccupé exclusivement de pensée abstraite: **Paris est bien trop cérébral pour aimer la musique** (Daudet).

(Larousse Lexis)

(10)

généreux adj.

1. *Se dit de quelqu'un (ou de son comportement)* qui donne largement: **Avoir, faire un geste généreux.**

2. *Se dit de quelqu'un (ou de son comportement)* qui est dévoué, désintéressé et montre des sentiments nobles: **Son souvenir est étonnant, généreux.** (Cayrol). **Un sacrifice généreux.**

3. *Se dit de ce qui* manifeste l'excellence de sa nature: **Un vin généreux. Une terre généreuse. Un sang généreux.**

4. Presque trop abondant: **Un repas généreux.**

[La mise en évidence des actants sémantiques des adjectifs nous appartient, V.P.]

(Larousse Lexis)

En un dernier temps, on doit conclure que la contextualisation est un des moyens efficaces de désambiguïsation sémantique par traitement lexicographique des signes lexicaux à structure sémantique actancielle (verbes, adjectifs); à côté de la définition lexicographique, elle permet de délimiter les différents sens des signes par séparation du contexte - cooccurrences régulières et actants sémantiques habituels, conformément à leur nature intrinsèque, au statut de prédicat sémantique.

En lexicographie pratique, la délimitation des sens en tant que significations codiques des signes lexicaux - mots polysémantiques à structure sémantique actancielle est validée de même à l'aide des exemples - citations d'auteurs ou exemples matriciels sous forme de structures communicatives de nature prescriptive, inventés par les lexicographes. Ces exemples favorisent, on dirait de façon redondante, la mise en évidence et le jalonnement des différentes significations des signes lexicaux comme unités du code linguistique; lorsque tel ou tel actant sémantique potentiel se laisse identifier avec trop de difficultés, du fait qu'il renvoie à une multitude de référents externes potentiels, l'exemple s'assume alors le rôle de l'individualiser, précisant le nom qui peut l'exprimer.

Références:

1. Coșeriu E. Structurile lexematice // Revistă de Lingvistică și Știință Literară. - Chișinău. - 1992. - Nr.6. - P.41-52
2. Coșeriu E. Solidaritățile lexicale // Ibidem. - Nr.5. - P.37-45.
3. Benveniste E. La forme et le sens dans le langage // Problèmes de linguistique générale, tome 2. - Paris: Gallimard, 1974, p.215-238.
4. Kerbrat-Orecchioni C. L'Énonciation. - Paris: Armand Colin, 1999.
5. Kleiber G. Contexte, où es-tu? // Revue de sémantique et pragmatique. - 1997. - No1.
6. Rey-Debove J. La linguistique du signe. Une approche sémiotique du langage. - Paris: Armand Colin, 1998.
7. Meľčuk I., Clas A., Polguère A. Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire. - Louvain-la-Neuve: Editions Duculot, 1995.
8. Greimas A.J. Sémantique structurale. - Paris: Larousse, 1972.

Dictionnaires:

1. Larousse. Lexis. Dictionnaire de la langue française. - Paris: Librairie Larousse, 1987.
2. Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. - Paris: Dictionnaires Le Robert, 1990.

Prezentat la 12.10.2007